

DRT

ECRI2211 Questions d'éthique en criminologie

[30h] 3 crédits

Enseignant(s): Françoise Digneffe, Françoise Digneffe (supplée Dan Kaminski), Dan Kaminski
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Les objectifs du cours sont d'introduire aux principales questions qui se posent au niveau de la définition de l'éthique dans la philosophie contemporaine, de montrer l'enjeu et le sens de ces débats, et de réfléchir à la construction d'un cadre de référence éthique pour l'action dans le champ criminologique.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Ce cours comprendra deux parties dont l'une sera centrée autour du sens de l'éthique et de la question de ses fondements et l'autre visera à une application au domaine d'intervention spécifique de la criminologie

.A. La question de la définition de l'éthique telle qu'elle se pose aujourd'hui, les rapports entre l'éthique, la loi morale et les institutions.

B. Questions d'éthique liées à l'intervention criminologique :

- 1) d'un point de vue général, autour de quelle(s) conception(s) de l'homme le savoir criminologique s'est-il organisé ? Autour de quels projets de société le savoir et les pratiques criminologiques trouvent-elles leur justification éthique et sociale ?
- 2) d'un point de vue particulier, la pratique criminologique se trouve souvent confrontée à des choix difficiles : un des paradoxes centraux de cette formation et des pratiques auxquelles elle conduit réside peut-être dans la dualité des fonctions d'aide au sens large et des fonctions de contrôle qu'elle comporte. Directeurs de prison, agents de probation, équipes de guidance sur ordonnance ou de prestations philanthropiques, équipes de prévention, voire même policiers, magistrats de la jeunesse doivent en permanence se situer face à des exigences qui apparaissent souvent comme contradictoires. La réflexion éthique sera alors menée à partir de chacun des champs particuliers d'intervention.

Résumé : Contenu et Méthodes

Outre l'introduction à la problématique de la définition de l'éthique dans la philosophie contemporaine, il s'agit de réfléchir aux enjeux de ces débats philosophiques et de construire un cadre de référence éthique pour le champ criminologique, entendu comme champ de savoirs et comme champ de pratiques. Le cours est divisé en modules thématiques représentés par des textes servant de support à une discussion des étudiants et des titulaires du cours. Outre les deux premières et la dernière séances, le cours sera animé par les étudiants eux-mêmes, chargés de mener avec les titulaires du cours un débat sur les problématiques abordées dans les textes prévus au programme. Il est prévu, selon les circonstances, d'organiser l'une ou l'autre séance en collaboration avec des praticiens qui viennent témoigner de leur travail et des questions éthiques qu'ils rencontrent.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Pré-requis : cours de base du programme de la 1e licence en criminologie : Introduction à la criminologie, Eléments de droit pénal et de procédure pénale, Criminologie psychologique, Criminologie sociologique, Pénologie.

Evaluation :

L'ensemble des productions écrites et de la participation orale vaudra pour un quart des points. Un examen écrit, avec le soutien des textes et des productions écrites du cours, sera organisé pour couvrir les trois autres quarts des points. Cet examen comportera une question théorique et une question pratique. //

Le support du cours est constitué par un recueil de textes rassemblant les lectures exigées et distribué au premier cours.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

CRIM22	Deuxième licence en criminologie	(3 crédits)
ETES9CE	Certificat universitaire en éthique économique et sociale	(3 crédits)